



Nathalie LE MEL (née Perrine Natalie DUVAL) le 24 août 1826 à Brest (Finistère) et morte le 8 mai 1921 à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), est une militante de l'Association internationale des travailleurs (AIT).

En 1868, avec Eugène VARLIN, elle crée « La Marmite », un restaurant ouvrier (qui comptera au total 4 établissements pour 8 000 ouvriers), offrant des repas à bas prix. Elle participe sur les barricades, à la Commune de Paris de 1871. Elle a été déportée en Nouvelle-Calédonie avec Louise Michel

## Nathalie LE MEL, une vie pour la lutte révolutionnaire

Nathalie Le Mel est une ouvrière, syndicaliste et révolutionnaire qui milite à visage découvert depuis les grèves des relieurs en 1864 à Paris. Elle n'hésitera pas non plus à se montrer sur les barricades, au côté de ces filles qui l'appelaient le vieux sergent, lors de la semaine sanglante, avant d'être arrêtée et condamnée au bagne en Nouvelle-Calédonie en même temps que Louise Michel avec qui elle partagera sa case durant un certain temps. C'est aussi une proche d'Eugène Varlin et grande admiratrice de Bakounine. Probablement la seule libertaire de la commune de Paris. C'est elle qui initiera Louise Michel à la pensée anarchiste durant leur internement à la prison de l'orangerie de Versailles et de Satory, puis lors de leur voyage qui les mènera en exil au bagne de nouvelle Calédonie.

Née Nathalie Duval le 24 août 1826, à Brest, d'une famille peu aisée, d'un père corroyeur et d'une mère sans profession connue.

Ses parents gèrent par la suite un débit de boisson, place de la Médisance à Brest. Elle sera élevée ainsi dans une famille modeste, mais républicaine, qui fera des sacrifices pour lui donner une éducation et une instruction en l'envoyant à l'école jusqu'à l'âge de 12 ans. Ce qui est extrêmement rare en cette première moitié du 19<sup>e</sup> siècle où les filles, de même condition sociale qu'elle, finissaient, pour la plupart, dans la prostitution.

Sa construction politique commence probablement au moment où elle quitte l'école pour commencer à travailler comme ouvrière relieuse. À cette époque, en parallèle de son travail, elle aide ses parents à tenir le débit de boisson à Brest. Celui-ci est situé Place de la Médisance, qui doit son nom à cause des plaintes et ragots colportés en permanence à cet endroit. C'est un lieu obligatoire pour

tous ceux qui descendent ou remontent du port, ainsi qu'un lieu de marché où la paysannerie rencontre le milieu ouvrier.

C'est là qu'elle découvre les conditions de travail déplorables des ouvriers de l'arsenal. Ainsi, quand en 1843 éclate la grève des arsenaux de Brest, dû à l'utilisation des forçats comme main-d'œuvre ouvrière, elle est aux premières loges.

Elle découvre la lutte sociale par ce biais illégale, puisqu'à cette période, le droit de grève n'est pas reconnu. Elle fut aussi fortement marquée par les milliers de décès provoqués par la famine de 1847, ainsi que par la trahison de la petite bourgeoisie lors de la révolution de 1848, entraînant des déportations dont certaines passaient par Brest : « De ces grévistes condamnés un peu partout en France, aux déportés de juin 1848, Nathalie put donc juger des institutions de l'état en définitive toujours au service des nantis ».

En 1844, elle se marie avec Adolphe Le Mel, relieur comme elle. Ils quittent Brest pour Quimper avec leur premier enfant en 1849 où ils y ouvrent une librairie, Nathalie étant férue de lecture et de livres, avec un petit atelier de relieur puisqu'ils le sont tous les deux. Deux autres enfants vont naître : un en 1853 et le dernier en 1859. À Quimper, le militantisme socialiste de Nathalie Le Mel est déjà connu. Dans l'histoire de Quimper, écrite sous la direction du professeur Kerhervé, on trouve une brève évocation de Nathalie : « ... Une grande lectrice de journaux socialistes, elle choqua la bourgeoisie de la ville par son féminisme ».

Après la faillite de leur librairie de Quimper, la famille Le Mel arrive à Paris en 1861, avec ces trois enfants, dont un en bas âge. Commence alors pour Nathalie la montée d'une indépendance conjugale, liée à ses activités politiques au sein de ses activités professionnelles. Un rapport d'un commissaire de police sur son attitude : « Elle s'était fait remarquer par son exaltation, elle s'occupait de politique ; dans les ateliers, elle lisait à haute voix les

mauvais journaux ; elle fréquentait assidûment les clubs. ». C'est sûrement à ce moment-là qu'elle se fit remarquer par Eugène Varlin et son frère, tous deux relieurs comme elle.

En août 1864, soit trois mois après la promulgation de la loi Olivier, qui autorise le droit de grève, les relieurs de Paris déclenchent une grève, qui porte surtout sur le temps de travail et ses rémunérations.

Nulle part n'apparaît une quelconque demande d'égalité salariale homme/femme, dans cette lettre de revendication envoyée au patronat et signée par 400 personnes. Nathalie Le Mel y participe à deux niveaux : en tant que relieuse et en tant que représentante syndicale. Lors de la seconde grève de 1865, provoquée par le patronat pour contester ces conquêtes sociales, ces dernières sont perdues. Mais ce sera loin d'être une défaite, puisqu'elle permit la création de sociétés d'épargne et de crédits mutuels, complétée aussi par une assurance contre le chômage et en introduisant dans les statuts de ces organismes « l'égalité entre les deux sexes devant les droits et les devoirs. Deux femmes Nathalie Le Mel et Mlle Ozier, sanctionnèrent, par leur adhésion, cette conquête féministe due à Varlin. » C'est ainsi que Nathalie Le Mel entra dans un conseil d'administration d'une de ces sociétés, composé de quinze membres.

Son activité militante déborda bien vite du cadre corporatif des travailleurs de la reliure. C'est donc sans surprise qu'elle prit son adhésion à la branche Française de l'Association Internationale des Travailleurs, la première AIT.



**La Marmite : un restaurant ouvrier  
créé par Nathalie Le MEL et Eugène VARLIN**

## **La Marmite : un restaurant ouvrier créé par Nathalie Le MEL et Eugène VARLIN**

Nathalie Le Mel, E. Varlin ainsi que sept autres personnes, vont créer, en 1868, les statuts qui vont régir le lieu, dit « La Marmite », un lieu où l'ouvrier pouvait trouver tous les jours un repas à prix coûtant. Leurs deux signatures figurent côte à côte au bas du document de sa fondation. Nathalie en sera la responsable : pas une cuisinière, mais une oratrice très appréciée et très écoutée.

Installée à l'origine 34 rue Mazarine (6<sup>e</sup>), où elle restera peu de temps, elle fut ensuite transférée au 8 rue Larrey (6<sup>e</sup>). Lieu où nous nous trouvons aujourd'hui. La Marmite rencontre un grand succès. Trois succursales autonomes : 40 rue des Blancs-Manteaux (4<sup>e</sup>), 42 rue du Château (14<sup>e</sup>), 20 rue Berzelius (17<sup>e</sup>). Dans les six premiers mois de l'année 1870, chacun des quatre établissements de La Marmite sert environ 200 convives. Les frais généraux sont étroitement contrôlés et ne représentent pas plus de 10 %, tandis que les bénéfices nets dégagés sont de l'ordre de 12 %. Une douzaine de succursales avait été envisagée entre la création du restaurant de la rue Berzelius et la déclaration de guerre. Il n'y aura pas de suite, compte tenu des événements liée au déclenchement de la guerre Franco/Prussienne. Les quatre restaurants du groupe La Marmite continueront de fonctionner jusqu'à la chute de la Commune. Sans luxe, les Marmites étaient proprement tenues : des tables nettes, des chaises confortables, une saine odeur de bonne cuisine, des plats abondants et des additions modestes attiraient et retenaient la clientèle. Par ailleurs, moyennant une cotisation de 20 centimes par semaine, il était possible de lire six quotidiens et plusieurs hebdomadaires. Leur succès est dû à la qualité des prestations offertes. C'est également un lieu d'échange et de débats, où règne une ambiance de convivialité, comme en confirme le témoignage d'un ancien utilisateur de ces lieux, en 1913, Ch. Keller : « La

citoyenne Nathalie Le Mel ne chantait pas. Elle philosophait et résolvait les grands problèmes avec une simplicité et une facilité extraordinaires. Nous l'aimions tous ; et elle était déjà la doyenne. J'apprends avec joie qu'elle est encore fidèle à son poste, et je la salue de tout mon cœur, au nom des anciens de la « Marmite », et en l'associant à l'hommage que vous vous apprêtez à rendre à la mémoire héroïque d'Eugène Varlin».

La « Marmite » n'allait pas tarder à devenir une ramification de l'Internationale, mais gérée par une femme ! Ces activités politiques, syndicales et mutualistes intenses, l'opposent fortement à son mari qui ne partage pas du tout son combat. Il souhaite lui interdire ces activités militantes, comme les mœurs de l'époque l'y autorise. Elle refuse, rentre dans la confrontation, lui reproche son alcoolisme, puis un jour, par lassitude, quitte le domicile conjugal et part trouver refuge à la « Marmite » avec ses trois enfants. Un divorce sera prononcé à son tort, comme c'est l'usage à cette époque.

**COMMUNE DE PARIS**

**APPEL  
AUX OUVRIÈRES**

Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés, chargé par l'Échange de la Commune, de l'organisation à Paris, de la constitution des chambres travailleuses unies,

Vu l'identité des chambres syndicales du groupement des ouvrières en sections et associations productives libres, fédérées

En conséquence, invite toutes les ouvrières à se réunir le mercredi 17 mai, à la Bourse, pour nommer des déléguées de chaque chambre syndicale qui, à leur tour, seront chargées pour la formation de la chambre

Pour tous les renseignements, s'adresser au Comité central de l'Union des femmes, institué et fonctionnant d

Siège du Comité central de l'Union des femmes, à la Mairie du X<sup>e</sup> arrondissement

Vu et approuvé :

Le Délégué au département du Travail et de l'Échange,  
Léo FRANKEL.

**Nathalie  
LE MEL  
et la Commune de  
Paris  
18 Mars  
28 Mai 1871**

**COMMUNE DE PARIS**

**MAIRIE**

DU

**IV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**

Le Comité central de l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés invite les ouvrières de toutes les corporations à se réunir, dimanche 21 mai, à 1 heure de l'après-midi, à la Mairie du IV<sup>e</sup> arrondissement, salle des Fêtes, pour la constitution définitive des Chambres syndicales et fédérales des travailleuses.

Paris, le 20 mai 1871.

La Commission exécutive du Comité central,

NATHALIE LE MEL.  
JARRY.  
ALINE JACQUIER.  
BLANCHE LEFÈVRE.  
MARCELINE LELOUP.  
ADÈLE GAUVIN.  
ÉLISABETH DMITRIEFF.



La barricade de la Place blanche défendue par des femmes

## Nathalie LE MEL et la Commune de Paris

La condition des femmes, à Paris, en ce 19<sup>e</sup> siècle, est difficile pour ne pas dire horrible et encore plus si l'on vient de province. Les revenus sont miséreux et bien souvent la prostitution est un complément de salaire. Ce sont surtout les bourgeois qui profitent de cette détresse, car ils ont les moyens d'entretenir financièrement des relations avec ces « petites provinciales » tant que cela leur plaît, un tableau de Degas, vers 1868-1869, montre cette relation. Ce tableau intitulé « l'intérieur » voir « le viol » montre cette domination bourgeoise sur le petit peuple, principalement féminin.

Les quatre mois du premier siège de Paris, du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871, n'ont pas arrangé la situation des femmes, déjà bien difficile avant cette guerre contre les Prussiens.

Le 18 mars 1871, en ce début de la Commune de Paris, des femmes et des hommes s'opposent à cette exploitation des femmes. Nathalie Le Mel obtiendra la fermeture des maisons closes, mais ne pourra empêcher la prostitution clandestine. Malheureusement, d'autres revendications plus féministes, comme le droit de vote et d'éligibilité des femmes, l'égalité des hommes et des femmes devant la justice, le mariage et la gestion des biens du couple, ne seront pas abordés durant cette période. Toutes ces demandes seront occultées par les soucis civils et militaires que réclame la Commune de Paris. Ces femmes ne s'en offusqueront pas.

Le 11 avril 1871, elles défendront, auprès du comité central de la Commune de Paris, Nathalie Le Mel en tête, le droit de participer aux combats du prolétariat, avec la création de « l'Union des femmes pour la défense de Paris et des soins aux blessés ». La création est acceptée, des fonds et des locaux sont débloqués pour son bon fonctionnement. Nathalie Le Mel, avec neuf autres femmes, fut l'une des créatrices de ce club, mais elle n'en sera pas l'une des signataires fondatrices. C'est son amie et protégée Elisabeth

Dmitrieff, de 25 ans sa cadette, qui apposera sa signature en bas du document, avec sept autres signataires toutes ouvrières, contrairement à E. Dmitrieff qui est issue de l'aristocratie Russe.

Nathalie, elle, restera dans l'ombre comme à son habitude, mais toujours très active. Nous retrouvons sa signature au bas de trois affiches éditées par ce même club.

Le but de l'Union des femmes pour la défense de Paris et des soins aux blessés, est de libérer les bras masculins des soins afin qu'ils soient disponibles pour combattre cet ennemi commun que constitue l'armée versaillaise, mais aussi le droit de porter des armes pour la défense de La Commune et le combat anti-clérical. Il est spécifié que ces femmes peuvent aussi porter les armes pour renforcer des positions. D'abord présentes sur les remparts, pour évacuer les blessés et faire le coup de feu de temps en temps, elles prendront une part plus qu'active au fil du temps. Un journaliste du Times, impressionné, écrit en avril 1871 : « Si la Nation française ne se composait que de femmes, quelle terrible nation, ce serait ! »

Lors de la semaine sanglante, la dernière de la Commune, Nathalie Le Mel participera très activement à la défense des barricades, des Batignoles à la Place Blanche. Son groupe est composé au départ d'une cinquantaine de femmes. On les voit s'occupant des blessés communards, mais jamais des Versaillais. Elles motivent aussi les hommes à rester à leur poste et quand ceux-ci s'enfuient, le groupe prend aussi, la relève et fait le coup de feu.

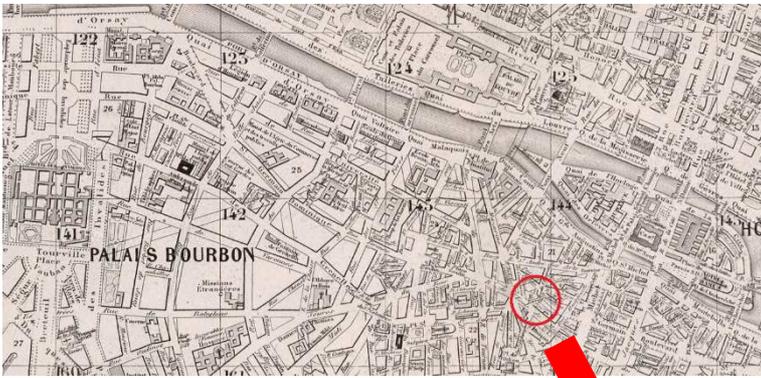
N. Le Mel ne sera jamais vu les armes à la main. Pourtant, elle restera avec son groupe, reculant de barricades en barricades jusqu'à la dernière où son groupe fut vu : celle de la Place Blanche. Elle réussit à s'enfuir des combats, et à se cacher jusqu'au 21 juin 1871, date où elle fut arrêtée. Plusieurs témoignages, lors de son procès, attestent de sa présence sur ces barricades : « Sa figure m'a frappé, car elle était seule âgée au milieu des jeunes filles, toutes armées de fusils et portant des brassards d'ambulancières ainsi que des écharpes rouges. ». Peut-être était-elle présente, lors de cette nuit du

22 au 23 mai, lorsqu'un chroniqueur inconnu écrit : « J'ai croisé une barricade particulière, elle s'élève Place Blanche. Elle est parfaitement construite et défendue par un bataillon de 120 femmes environ ». Le 11 septembre 1872, le 4ème Conseil de Guerre la condamne à la déportation fortifiée, comme 3 989 de ces camarades, dont 20 femmes, parmi lesquelles Louise Michel.

Après six années de bagnes, elle rejoint la France le 20 juin 1879, suite à une amnistie générale. À son retour, elle trouvera un travail de plieuse au journal *l'Intransigeant*. Nous ne savons rien des contacts qu'elle aurait pu renouer avec les membres de sa famille. Nous savons seulement que quelques anciens de la Commune aimaient se rencontrer chez elle pour évoquer leurs souvenirs. Dès son retour, elle reprit ses activités syndicalistes et militantes, autour de la reliure et de l'édition. Quand l'ancien communard Benoit Malon sort son premier numéro de *La Revue socialiste*, Nathalie Le Mel écrit aux directeurs de la publication : « Nous sommes avec vous puisque la revue doit être une tribune où pourront s'exposer toutes les idées sociales, sans aucune exclusive, à la condition qu'elles auront pour objectif la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme. »

Le féminisme de Nathalie Le Mel est une opposition à l'esprit paternaliste de certains de ces contemporains. Elle estime, à juste titre, qu'au vu du comportement des femmes lors de la Commune, elles n'ont pas besoin que les hommes décident sans les consulter de ce qui est bon ou pas pour elles.

Elle décédera le 8 mai 1921 dans un hospice, à Ivry-sur-Seine. Le journal *l'Humanité*, numéro du 21 mai 1921, publie une page entière consacrée au 50e anniversaire de la Commune, et Nathalie y trouve une place prépondérante. Il en va de même dans la revue *La Commune*, où on peut lire : « *Nathalie n'était pas seulement une communarde. Elle a sa place dans l'histoire du mouvement ouvrier en tant que pionnière de l'organisation syndicale et en tant que combattante résolue de la cause des femmes.* »



**Le Paris Haussmannien :  
une architecture  
antirévolutionnaire ...**

**... voulue par  
Napoléon  
III  
et poursuivie  
par Thiers  
au nom de la  
3ème  
République**



## **Le Paris Haussmannien : une architecture antirévolutionnaire voulue par Napoléon III et poursuivie par Thiers au nom de la 3<sup>e</sup> République.**

Pourquoi notre présence ici ?

Suite à la révolution de 1848 Napoléon III demanda à Haussmann de revoir l'architecture parisienne de manière à pouvoir plus facilement réprimer toute envie de révolte. Ainsi naquit l'idée de raser un maximum de petite ruelle et de les remplacer par de grandes artères, permettant de déployer plus facilement l'artillerie et la cavalerie. Haussmann commença avec le fameux boulevard portant aujourd'hui son nom. Il fut construit en 1857 et mesure 2530 mètres. Ces travaux comprenaient d'autres boulevards dont le boulevard Saint-Germain qui dans sa prolongation vers l'ouest allait faire disparaître la rue de Larrey, où se trouvait la Marmite au niveau de la station de métro Odéon. Un décret impérial du 28 juillet 1866 déclare d'utilité publique le prolongement du boulevard Saint-Germain entre le boulevard Saint-Michel et le quai d'Orsay.

Le percement du boulevard Saint-Germain a été incontestablement un des travaux les plus importants qu'ait entrepris la ville de Paris, ce boulevard formera une ligne droite, de la halle aux vins au pont de la Concorde. Lors de l'achèvement du tronçon compris entre ce pont et la rue de Solférino. Les travaux, interrompus à cause du siège et de la Commune, n'ont été achevés que dans le commencement de 1874. Suivi du second tronçon qui va jusqu'au boulevard Saint Michel, La rue Larrey sera quant à elle détruite, avec tous ses bâtiments, en 1875.